

Inspections de l'équipement

Ce que vous devez savoir

HSB Canada, membre de Munich Re, est une entreprise axée sur la technologie, fondée sur l'assurance spécialisée et l'ingénierie, qui s'efforce de stimuler l'innovation dans un monde moderne afin que vous puissiez demeurer à l'avant-garde des risques.

Ligne d'assistance d'urgence :

1-855-BOILERØ
(1-855-264-5370)

Visitez :

hsb.ca



HSB Canada
390, rue Bay
Bureau 2000
Toronto (Ontario) M5H 2Y2
Tél. : 416 363-5491

Suivez-nous



Votre police d'assurance inclut des inspections de l'équipement sans coûts additionnels.

HSB pourrait communiquer avec vous bientôt afin d'effectuer une inspection de vos équipements. Il existe deux types d'inspections : juridictionnelles et de prévention des pertes. Si nécessaire, elles peuvent être menées en même temps.

Les inspections sont effectuées par notre équipe interne, composée d'inspecteurs et d'ingénieurs fiables et chevronnés, la plus importante du genre au Canada.

Inspections juridictionnelles – Pourquoi sont-elles nécessaires?

La loi l'exige. Et vous êtes responsable. Selon la loi, certaines provinces exigent que les chaudières et les récipients sous pression fassent l'objet d'inspections juridictionnelles périodiques par mesure de sécurité. En qualité de propriétaire d'entreprise, vous êtes responsable de l'inspection de ces équipements. Votre non-conformité à ces exigences peut entraîner d'importantes pénalités allant jusqu'à l'arrêt de vos opérations.

Comment pouvons-nous vous aider?

Dans le cadre de nos services, et inclus dans votre police, nous :

- déterminerons si vous êtes soumis à des inspections juridictionnelles;
- planifierons et effectuerons des inspections de chaudières et de récipients sous pression conformément aux exigences juridictionnelles;
- fournirons un rapport, ou un certificat d'inspection à afficher dans vos installations, conformément à la réglementation provinciale;
- formulerons des recommandations si nous constatons des conditions potentiellement dangereuses;
- recommanderons des moyens d'améliorer le fonctionnement, la maintenance et la fiabilité des équipements.

Inspections de prévention des pertes – Pourquoi sont-elles nécessaires?

Pour protéger votre entreprise. Les inspections de prévention des pertes de vos équipements assurés, comme l'équipement de chauffage, de climatisation, électrique, de traitement et de production, sont conçues pour vous aider à demeurer en affaires afin que vous ne risquiez pas de perdre revenus et clients, et de nuire à votre réputation. Un bris d'équipement peut également entraîner des blessures corporelles.

Comment pouvons-nous vous aider?

Dans le cadre de nos services, et inclus dans votre police, nous :

- identifierons les risques pouvant mener à un bris de vos équipements;
- formulerons des recommandations si nous constatons des conditions potentiellement dangereuses;
- recommanderons des moyens d'améliorer le fonctionnement, la maintenance et la fiabilité des équipements – et d'aider à réduire les risques de temps d'arrêt.